

du corps enseignant dans leur véritable position, et de faire comprendre au peuple canadien toute l'importance de la mission de l'instituteur.

Permettez-nous, M. le surintendant, de vous dire une fois encore : *merci, mille fois merci.*

Proposé par M. l'insp. Stenson, secondé par M. l'insp. Savard :

"Que les membres de ce congrès désirent exprimer leurs sincères remerciements à M. le supérieur du Séminaire de St Sulpice, pour la générosité avec laquelle il a mis à la disposition de M. le surintendant le Cabinet de lecture paroissial, pour y tenir les séances du congrès."

Adopté.

Proposé par M. A. D. Lacroix, secondé par Mlle Nevil :

"Que les membres de ce congrès offrent leurs plus sincères remerciements à Madame la supérieure de la Congrégation de Notre-Dame, pour la générosité avec laquelle elle a mis sa maison à la disposition de M. le surintendant, pour y recevoir les institutrices de cette province."

Adopté.

Proposé par M. J. Létourneau, secondé par M. J. B. Cloutier :

"Que les membres de ce congrès prient M. l'abbé Verreau d'agréer leurs remerciements, à cause de la généreuse hospitalité avec laquelle il a accueilli les instituteurs qui se sont présentés à l'Ecole Normale Jacques-Cartier pendant ces réunions pédagogiques."

Adopté.

Proposé par M. F. X. Toussaint, secondé par M. J. E. Roy :

"Que les membres de ce congrès offrent leurs remerciements les plus sincères aux Très Chers Frères des Écoles Chrétiennes, pour avoir mis les salles de leur Institut à la disposition de M. le surintendant, afin d'y recevoir les instituteurs."

Adopté.

Proposé par M. l'insp. Macmahon, secondé par M. l'insp. Juneau :

"Que les membres de ce congrès désirent exprimer leurs plus sincères sentiments de reconnaissance à l'honorable Premier Ministre ainsi qu'à toute la législature de cette province, à l'occasion de la loi des pensions de retraites, qui vient d'être sanctionnée, et qui assure aux instituteurs

une existence honnête sur leurs vieux jours."

Adopté.

Proposé par le même, secondé par le même :

"Qu'un vote de remerciement soit offert à l'honorable G. Ouimet, ainsi qu'à M. U. E. Archambault, à cause de la part active qu'ils ont prise à la préparation de la loi sus nommée et des démarches intelligentes qu'ils ont faites pour en assurer la passation."

Adopté.

Proposé par MM. Emard, et secondé par D. Boudrias :

"Que les membres de ce congrès prient MM. les éditeurs des journaux de cette province de vouloir bien agréer l'expression de leurs sentiments de gratitude, pour l'empressement avec lequel ils ont publié dans les colonnes de leurs feuilles respectives les annonces et autres documents de ce congrès."

Adopté.

Proposé par M. l'insp. Lévesque, secondé par M. l'insp. Lamarche :

"Que de sincères remerciements soient votés à MM. les conférenciers, qui ont su nous intéresser à un si haut degré, par les lectures savantes et pratiques qu'ils ont bien voulu donner aux diverses séances de ce congrès."

Adopté.

Proposé par M. l'insp. Prémont, secondé par M. l'insp. Macmahon :

"Que les membres de ce congrès ont vu avec plaisir la tenue d'un premier congrès pédagogique coïncidant avec une exposition scolaire, laquelle a, dans l'opinion de ce congrès, remporté un succès bien propre à donner une haute idée de notre système d'enseignement primaire."

Adopté.

Avant de clore le congrès, M. le surintendant remercie les instituteurs et les institutrices de l'assiduité qu'ils ont apportée en assistant aux séances. Il exprime l'espoir que tout ce qu'on y fait ne restera point sans résultat, que ce congrès pédagogique ne sera pas le dernier, et qu'à l'avenir, il ne sera peut-être pas impossible de mêler des exercices religieux aux discussions des diverses méthodes d'enseignement.

Par ordre de M. le président,

J. O. CASSEGRAIN.

Secrétaire.